



Le Cégep de Saint-Jérôme, situé au cœur des Laurentides, est un établissement d'enseignement supérieur reconnu en tant qu'acteur stratégique concourant au développement de la région. Offrant 24 programmes de formation préuniversitaire et technique, répartis sur trois campus (Saint-Jérôme, Mont-Tremblant, Mont-Laurier), le Collège emploie près de 700 personnes. Il accueille annuellement près de 7 000 étudiants au secteur régulier ainsi qu'à la formation continue et aux entreprises. Soucieux de faire progresser la recherche, le Collège contribue également au développement de nouvelles technologies, notamment avec deux centres collégiaux de transfert de technologie, soit le Centre de développement des composites du Québec (CDCQ) et l'Institut du véhicule innovant (IVI).

Le **Cégep de Saint-Jérôme** sollicite des candidatures d'enseignant(e)s afin de combler deux charges d'enseignement à temps complet à la session d'automne 2019 et un à temps partiel.

TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPECIALISEE

Nous sommes à la recherche de deux enseignants ou enseignantes afin d'occuper une charge à temps complet à l'automne 2019 et d'un autre pour une charge à temps partiel. L'entrée en fonction se fera le 16 août prochain.

EXIGENCES :

- Détenir un diplôme de premier cycle universitaire en psychoéducation ou dans un domaine connexe;
- Posséder un minimum de sept (7) années d'expérience en intervention directe auprès de la clientèle;
- Un DEC en Techniques d'éducation spécialisée et une expérience en enseignement constituent des atouts.

Les candidats convoqués en comité de sélection devront réussir un test de français. Des mesures d'appuis peuvent être suggérées selon les résultats obtenus. Les entrevues se tiendront dans la semaine du 3 juin.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au service des ressources humaines du Cégep de Saint-Jérôme à l'adresse suivante : resshum@cstj.qc.ca au plus tard le 28 mai 2019.

Seules les personnes invitées en entrevues seront avisées. Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la *Loi*, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées.